ÉCOLE DE DANSE - Protocole sanitaire d'accueil des élèves

REPRISE D'ACTIVITÉ

- Reprise d'activité conformément au décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire (NOR: SSAZ2018127D Version consolidée au 30 août 2020)
- E.R.P. de type L : le studio est accessible uniquement aux élèves de l'établissement de formation
- Date de reprise de l'activité : à partir du lundi 14 septembre 2020

COORDONNÉES

Gestion municipale:
LA CASTÉLORIENNE
Centre de Cultures
92, avenue Jean Jaurès
Château-du-Loir
72500 MONTVAL-SUR-LOIR

Professeur: Choréïa Danse Solange Garreau Le Fort 02 41 89 24 05 solange.garreau @me.com

PROTOCOLE

1. Accueil des élèves

- Les cours sont maintenus aux jours et horaires habituels.
- L'élève doit arriver à l'heure précise de son cours (attente interdite dans le hall).
- Le parent qui accompagne l'enfant doit porter un masque et respecter les mesures de distanciation.
- L'élève doit porter un masque à l'arrivée : il doit saluer à distance sans serrer la main ni embrasser.
- L'élève doit arriver dans la tenue appropriée (maillot, collant, chaussons) sans avoir besoin de se changer (les vestiaires sont fermés).
- Nous avons à disposition du gel hydro-alcoolique et nous obligerons chaque élève à se désinfecter les mains.
- Les gestes-barrières seront rappelés oralement aux élèves.
- L'élève n'enlève son masque qu'au début de l'activité et une fois qu'il est en mesure de respecter la distanciation.
- Si nous identifions un élève qui présente des symptômes (toux, douleurs, fièvre), nous l'inviterons à s'isoler et nous appellerons un parent ou son représentant légal.
- Nous disposons des coordonnées des élèves et nous nous engageons à les communiquer aux services sanitaires qui en feraient la demande dans un but de recherche épidémiologique.

2. Organisation des locaux et du matériel

• Un balisage à l'extérieur et à l'intérieur au sol indique la direction et les limites du parcours à emprunter pour se rendre en studio.

- Les vestiaires et le hall d'accueil sont fermés.
- Les toilettes sont fermées sauf dans le cas très exceptionnel d'un enfant indisposé. Une désinfection est alors prévue (poignées, verrous, robinets, commande de chasse d'eau, interrupteurs).
- Nous utiliserons des produits virucides et des lingettes désinfectantes après utilisation des locaux (sols, poignées de portes) fourni par la collectivité.
- Chaque élève apporte sa bouteille d'eau personnalisée. L'échange et le partage d'effets personnels (serviette, vêtements) sont proscrits.

3. Pendant l'activité

- L'effectif est limité à un un groupe de quinze personnes dans un studio.
- Les élèves sont invités à enlever leur masque (s'ils le souhaitent) au début du cours : le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique des activités physiques.
- Le professeur respecte les règles de distanciation physique : le port du masque ne lui est alors pas imposé.
- Les élèves se tiennent à une distance de 1 mètre les uns des autres.
- Les gestes-barrières sont rappelés oralement aux élèves en début de cours et tout au long de la séance quand cela est nécessaire.

Consentement des usagers, parents ou représentants légaux

Je, soussigné(e),
□ usager majeur,
□ parent ou représentant légal de l'enfant,
m'engage à respecter le protocole sanitaire ci-dessus et à mettre toute mesure en œuvre pour réduire tout risque de propagation du virus et dégage le professeur, Madame Solange Garreau Le Fort, de toute responsabilités en cas d'éventuelle contamination qui surviendrait lors de la reprise d'activité malgré l'application des mesures proposées.
Date et signature